

1. ARRET DE PROJET DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE VILLIERS EN BIERE

Monsieur le Maire propose l'arrêt de projet du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Villiers en Bière et présente le rapport de présentation, le projet d'aménagement et de Développement Durables (PADD), les orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), les règlements graphiques et écrits, les annexes ainsi que le bilan de concertation.

Le conseil vote POUR à l'unanimité

2. APPROBATION DES COMPTES DE GESTION DU BUDGET COMMUNAL ET DU BUDGET EAU 2020

Monsieur le Maire propose de valider les comptes de gestion du Budget communal et du Budget Eau 2020 de Monsieur Fleury, Trésorier de Melun Val de Seine.

Le conseil vote POUR à l'unanimité

3. INDEXATION DES TARIFS DE LA TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE 2022

Monsieur le Maire propose les tarifs pour l'année 2022 comme suit :

Enseignes				Dispositifs publicitaires et pré-enseignes (supports non numériques)		Dispositifs publicitaires et pré-enseignes (supports numériques)	
Superficie inférieure ou égale à 7m ²	superficie inférieure ou égale à 12m ²	superficie supérieure à 12m ² et inférieure ou égale à 50m ²	superficie supérieure à 50m ²	superficie inférieure ou égale à 50m ²	superficie supérieure à 50m ²	superficie inférieure ou égale à 50m ²	superficie supérieure à 50m ²
0 €	16,20 €	32,40 €	64,80 €	16,20 €	32,40 €	48,60 €	97,20 €

Le conseil vote POUR à l'unanimité

4. APPROBATION DES DEPENSES NOUVELLES D'INVESTISSEMENTS DE L'EXERCICE 2021 AVANT BUDGET PRIMITIF 2021

Monsieur le Maire propose de valider le montant des dépenses nouvelles d'investissements de l'exercice 2021 avant le vote du budget primitif qui se décompose comme suit :

<i>chapitre</i>	<i>Crédits 2020 (Hors RAR 2019)</i>	<i>AUTORISATION 2021</i>
Chapitre 21	34 877,00 €	8 719,25 €
Chapitre 204	1 083,00 €	270,75 €
Chapitre 21	945 800,00 €	236 450,00 €
Chapitre 23	580 000,00 €	145 000,00 €
TOTAL	1561 760,00 €	390 440,00 €

Le Conseil vote POUR à l'unanimité

5. APPROBATION DES MISSIONS FACULTATIVES DU CENTRE DE GESTION 77 POUR L'AVANCEMENT DE GRADE ET D'ECHELON POUR LE PERSONNEL COMMUNAL

Monsieur le Maire propose l'adhésion auprès du Centre de Gestion 77 pour les missions facultatives pour l'avancement de grades et d'échelons pour le personnel communal.

Le conseil vote POUR à l'unanimité

6. INSCRIPTION AU GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC LE SDESM POUR L'ACQUISITION DE VEHICULES ELECTRIQUES

Monsieur le Maire soumet le projet d'adhésion auprès du SDESM pour un groupement de commandes pour l'acquisition de véhicules électriques.

Le conseil vote POUR à l'unanimité

7. MODIFICATION DU PERIMETRE DU SDESM PAR L'ADHESION DES COMMUNES DE SAINT-PIERRE-LES-NEMOURS, MONTERAULT-FAULT-YONNE ET FONTENAY-TRESIGNY

Monsieur le Maire présente la proposition de modification du périmètre du SDESM par l'adhésion des communes de SAINT-PIERRE-LES-NEMOURS, MONTERAULT-FAULT-YONNE ET FONTENAY-TRESIGNY.

Le conseil vote POUR à l'unanimité

8. ADMISSION EN NON VALEUR POUR L'ANNEE 2020

Monsieur Le Maire propose d'admettre en non valeur les titres de recettes pour un montant global de 770,83 € pour l'année 2020 car toutes les opérations visant à recouvrer ces créances ont été diligentes par Monsieur le Trésorier Payeur et n'ont pas pu être honorées.

Le conseil vote POUR à l'unanimité

Tour de table

Monsieur le Maire propose un tour de table :

Monsieur CARATY propose de mettre à l'étude une balançoire dans l'aire de jeux du parc.

Séance levée à 20h35

Vu par Nous, Maire de la Commune de VILLIERS EN BIERE, pour être affiché à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de la loi du 5 août 1884.
A Villiers en Bière, le 26 février 2021



Le Maire

A. TRUCHON